

Newsletter

décembre 2010

L'association [Médiation Solution](#) vous souhaite à l'aube de 2011 d'excellentes fêtes

News de l'association

L'année 2010 a été riche en échange. L'association a eu l'opportunité de donner deux conférences sur la médiation en entreprise. La première a été présentée au Groupement des Jeunes Dirigeants à l'Hôtel Mirabeau et la deuxième s'est déroulée au World Trade Center en présence de l'Association PME & Créateurs d'Entreprise. (Si vous aussi, vous souhaitez organiser une conférence dans votre cadre professionnel, n'hésitez pas à nous [contacter](#).)

Une formation sur « l'utilisation des méthodes créatives » (DRAFT) applicables en médiation et donnée par Madame A.-Cl. Cavin, Docteur en droit et médiatrice FSM a remporté un vif succès auprès de nombreux médiateurs.

Informations

La médiation civile a été introduite dans le nouveau code de procédure civile fédéral (CPC) unifié qui a été adopté par les chambres fédérales en décembre 2008 et entrera en vigueur demain, 1er janvier 2011. (pour plus d'informations, cliquez [ici](#))

Questions - réponses

Question : Dans une médiation au sein d'une entreprise, quel retour sera donné à la direction sur les décisions prises par les parties en conflit ?

Réponse : Lorsqu'il reçoit un mandat, le médiateur clarifie au départ avec le mandant la notion de la confidentialité de la médiation, qui implique que tout accord ou décision prise par les médiés ne sera transmis à la direction qu'avec leur accord. De manière générale, le médiateur ne peut révéler les faits appris en médiation, y compris en justice.

(Adressez-nous vos questions à : info@mediation-solution.ch)

Formation

Une formation sera organisée dans le courant 2011 pour tous les médiateurs intéressés sur le thème :

Comment aborder un conflit en entreprise dans le cadre d'une médiation ?

Vous trouverez le [catalogue annuel](#) des autres formations ainsi que la liste des offres destinées aux entreprises et au public sur le site

Conférences

Cercles restauratifs & Justice restaurative

Conférence à Genève : lundi 7 février 2011 à 20h

Aula HETS, bâtiment E, rue du Pré-Jérôme 16

par Dominic Barter

(D. Barter parlera anglais et sera traduit en français)

Si vous souhaitez vous désinscrire de la newsletter, il suffit de cliquer ici : http://www.mediation-solution.ch/index.php?mact=NMS,cntnt01,unsubscribe_email,0&cntnt01uniqueid=a1b7919e65f3092c5dbee28c2948d09e&cntnt01returnid=15